

CONTRIBUTION D'AVANT-MARDI AU PROJET DE LA SMAC DE TOULOUSE - Juin 2008

Pour nous le projet de la salle de Toulouse doit tenir compte de trois éléments :

1) **L'Existant** avec trois niveaux de territoire à prendre en compte :

a) Local : le paysage de Toulouse et de son agglomération qui comporte :

Deux très gros diffuseurs professionnels généralistes et subventionnés.

Une SMAC en périphérie « **le Bikini** », configuration de 500 à 1400 places labellisé SMAC

Une association « **Première Pression** » avec l'utilisation privilégié d'une salle municipale de 1000 à 3 500 places en grande périphérie et une diffusion sur les salles privés de Toulouse (Ramier/Bikini/Kléo...).

Un certain nombre de moyens et petits diffuseurs professionnels spécialisés subventionnés :

La Mounède, scène Musiques du Monde de 500 places debout

Le Bijou, scène chanson de 90 places assises

Le Chèvrefeuille, 70 places assises scène musiques traditionnelle

La Salle Nougaro, scène jazz et chanson de 389 places assises

Le Mandala, scène de Jazz de 140 places debout

On peut citer aussi quelques lieux privés qui ont une programmation régulière ;

Le Havana, 1200 places debout

Le Vent du sud, 500 places debout

Le Cri de la Mouette, 100 places debout

Le Faifierld Café, 150 places debout

b) Régional ;

Un réseau de salles subventionnées et professionnelles maillant tous les départements dont certains en proximité de l'agglomération Toulousaine :

Le Rio Grande à Montauban, salle de 700 places debout (Labellisé SMAC)

Art 'Cade, à St Croix Volvestre (09) salle de 150 places debout (Labellisé SMAC)

Le Cri'art à Auch dans le Gers, 300 places debout

Lo Bolegason à Castres dans le Tarn, 525 places debout (Labellisé SMAC)

Cap Découverte à Carmaux dans le Tarn, 1200 places et 400 places

La Gespe à Tarbes dans les Hautes-Pyrénées, salle de 900 places debout (Labellisé SMAC)

Les Docks à Cahors dans le Lot, salle de 600 places debout

c) National :

Un label SMAC du Ministère de la Culture datant de 1996 permet aux salles de Musiques Actuelles de bénéficier d'une subvention de l'Etat.

Trois critères principaux ; Un projet artistique, un lieu adapté et équipée, une équipe professionnelle, on rajoutera que la salle doit être soutenu par les collectivités territoriales. Il y a plus de 130 SMAC en France - 70 salles sont adhérentes au réseau nationale « **Fédurock** »

Cinq salles ont ouvert en 2007 en France :

Le Bikini à Toulouse, bail commercial par une mise à disposition par convention avec le SICOVAL. (5 permanents)

Salle de 400 à 1 500 places sur 2 niveaux, 4 loges

Patio extérieur + piscines + bar extérieur

Le Cargo à Caen, délégation de service public à une association Arts Attack (17 permanents)

Salle de 1 000 places modulables (246 m2) + salle de 400 personnes (140 m2)

5 locaux de répétitions+ 1 régie d'enregistrement+ 1 régie de montage vidéo

Centre d'information et de Ressources + Bar

L'Atabal à Biarritz, Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) 1400 m2 - - (8 permanents)

Salle de 700 places (250m2), foyer+ 2 loges

3 studios répétitions + 1 studio MAO + espace de création musicale 135 m2

1 cafétéria de 100 m2 + centre de documentation 90m2

La Carène à Brest, Régie Personnalisée (13 permanents)

Salle de 400 places debout + salle de 1200 places + salle de plein air de 500 places assises (gradin)

7 studios de répétition + 1 cafétéria

1 centre de ressources + espace multimédias

L'autre Canal à Nancy), Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC), (19 permanents)

1 salle de 1 220 debout + 1 salle de 315 + 1 bar + centre de documentation + espace multimédia

4 studios de répétitions

Cinq salles et cinq type de gestion différente :

Huit nouvelles salles sont prévues en 2008 (Saint Etienne, Saint Brieuc, Auxerre, Rouen, Boulogne, Besançon, Joué les Tours, Vannes)

2) Les besoins des territoires

Au niveau local, l'environnement local est caractérisé par un tissu associatif très important :

On peut dénombrer plus de **quarante associations** programmant des concerts régulièrement dont certaines très spécialisées (Pop, Métal, Hardcore, reggae, Folk, Jungle, Eléctro, Hip-Hop...).

Liste des Associations référencées à Avant-Mardi :

ARA (Art Rêves Action)

Combines à Sons

Combustible

Couci'Bass

Cuivro'Foliz

Culture Reggae

Dell Arte

Cricao

Displugged

Entreshoks
Foutraque
Friends Of P
Ghost Rider
Illustres Inconnus
Infusion
Jerkov Musiques
Klakson
KMK Productions
La chatte à la Voisine
Le Pavillon Sauvage
Mabool
Ma Case
Maison Drôle
Megabass
Metalucine
Moove les minimes
Moumoutt'Prod
Multimusique
Music Action
Musicophage
No Larsen
Passerelles
Petite Cuisine Prod
Poly Sons
Progres-Son
Le Lapin Noir
Reg'Arts
Rem-i
Samba Résille
Southcore
Steet United
Tactikollectif
Tolosepunkers
Toulouse En Scène
Tot Art Festival
Voie Expresse
Wah Wah Ups

On peut dénombrer plus de **700 groupes Toulousains** référencés sur le site de Myspace ToulouseBands
Nous assistons à une véritable explosion des pratiques artistiques et musicales amateurs.
La pratique des Musiques actuelles est devenu la pratique musicale majoritaire en France.

Ces deux éléments combinés indiquent un besoin de diffusion très important pour beaucoup d'artistes dit en émergence, besoin de premières scènes, de confrontation avec le public, besoin de travail de scène, besoin de répétitions scéniques, besoin de résidence courtes, besoin de filages, besoin d'exposer son travail au public.

Le Tissu local des Musiques Actuelles à aussi besoin d'un lieu pouvant servir d'outil de diffusion à l'attention des associations, beaucoup travaillent sur des champs artistiques spécifiques, pointus et très variés (Death Métal, Punk Core, noisy...), ils ne peuvent pas toujours produire des concerts dans des lieux important pour des problèmes de public (fidèle mais restreint) et des coûts de location des salles.

Il y a aussi besoin d'un outil d'accompagnement artistique de la scène locale et de soutien à la jeune création.

Permettre l'accueil et le développement de projets associatifs et collectifs d'artistes.

Que le milieu puisse s'approprier ce nouvel équipement.

Une proposition qui trouve un écho dans la ville

Il faut appliquer un principe de complémentarité entre les équipements existants.

Sur la ville de Toulouse, les équipements existants ne permettent pas de satisfaire la demande pour deux raisons :

Raison quantitative.

Il existe plus de 700 groupes référencés sur le site de Toulouse Bands.

Plus d'une quarantaine d'associations et collectif de musiciens.

Une dizaine de structures de répétition associative et privés sur la ville

Raison qualitative.

Les équipements n'offrent pas ce que recherchent les artistes, des lieux ouverts qui puissent les aider dans leurs démarches, leurs progressions artistiques, leurs professionnalisations.

3) Développement et évolution du secteur

Il faut tenir compte des us et usages du secteur d'activité concerné.

Il faut absolument éviter, d'une part que nous aillions encore un lieu non adapté au paysage local, ou un lieu qui rentre en concurrence avec les acteurs locaux et les lieux déjà existants.

Il faut qu'une concertation se fasse avec les autres lieux, pour que les structures aient des vocations différentes et complémentaires.

Le Ministre de la Culture lors à en 2005 crée une nouvelle instance permanente, **le Conseil Supérieur des Musiques Actuelles**. Il est composé des représentants des fédérations professionnelles de Musiques Actuelles et des fédérations des collectivités territoriales (ARF, FNCC...)

Une circulaire relative au plan pour une politique nationale et territoriale des musiques actuelles a été envoyée aux DRAC et Préfets de régions.

L'objectif de ce texte cadre est d'initier à l'échelle des territoires des **concertations territoriales pour le développement des Musiques Actuelles**.

Ces concertations, quelles que soient l'échelle du territoire (région, département, intercommunalité...), On pour mission de rassembler l'ensemble des acteurs et des organisations du secteur avec l'ensemble des collectivités territoriales et les services déconcentrés de l'Etat. Elles ont pour objectifs d'élaborer des nouveaux cadres d'intervention des politiques publiques, des diagnostics partagés pour une meilleure compréhension du secteur, des nouveaux outils opérationnels (type schémas territoriaux de développement des musiques actuelles), d'avancer vers une structuration économique et sociale des Musiques Actuelles.

Une nouvelle la notion est apparue, celle de la **co-construction des politiques publiques**. Une démarche nouvelle dans sa méthode avec un vrai travail collectif qui doit déterminer les enjeux mais aussi proposer les solutions.

Les **politiques publiques doivent se construire avec les acteurs qui en sont les principaux bénéficiaires**, c'est tout le sens de cette co-construction.

Il s'agit de trouver des solutions et d'écrire les dispositifs en commun.

C'est l'Aquitaine qui a lancé officiellement la **première Concertation Territoriale Régionale des Musiques Actuelles** en 2006.

Cette prise en compte des acteurs et des partenaires publics doit nous guider dans la méthodologie de mise en œuvre de nouveaux équipements de Musiques Actuelles.

Il faut innover et tenir compte de l'évolution des comportements culturels et artistiques des nouvelles générations

PRECONISATIONS :

En synthèse nous suggérons **un lieu structurant, un lieu de vie** axé sur la diffusion, l'accompagnement artistique de la scène local et régionale, la création dans toute sa diversité artistique.

Cela passe donc par :

Un espace de diffusion adapté et équipé de 150 à 400 places (voir 500 places maximum en fonction de l'espace disponible).

Un espace de répétition scène et résidence, petite jauge mais un espace scénique de bonne dimension. Cet espace équipé peut aussi servir de lieu de formation technique pour des stagiaires.

Un espace d'accueil et de ressources (centre d'informations, de documentation, postes multimédias...) Possibilité de salles de réunions et pourquoi pas des outils mutualisés pour le tissu associatif local (bureaux, services internet, PAO, bornes de téléchargement...).

Un espace de vie convivial (Restaurant, cafétéria, bar et salle) possibilité d'expos, de projection vidéo, de set djing, conférences, débat...

Un espace de répétition et de création comprenant plusieurs studios de répétition (on peut aller jusqu'à 10), des studios MAO et pourquoi pas un grand studio pour des grandes formations.

Le cadre de gestion d'équipements comme nous l'avons vu sur les nouvelles salles sont très diverses, la collectivité dispose d'un éventail de solutions.

Au vu de la dimension du projet et du contexte, nous sommes plutôt favorable à **une délégation de service public**.

Le Cadre dans cette figuration devra être précis pour répondre aux besoins (voir plus haut).

Il est souhaitable qu'un cahier des charges (intégré dans la Délégation de service public) soit élaboré d'une part par la Mairie et les représentants du secteur soit par le biais d'une **commission consultative, soit un comité de suivi, soit un comité de pilotage**.

Ce cahier des charges doit préciser le besoin d'intégrer le paysage culturel existant, elle peut fixer un certain nombre de concert de la scène locale sur l'année, un certain nombre de mise à dispositions ou location de la salle aux associations Toulousaines ou collectives d'artistes.

Afin de permettre une articulation forte avec le vivier artistique et associatif local, une ou des commissions composées des acteurs sont souvent associés ou même intégré à la gestion du projet.

D'autres instituent des comités culturels consultatifs, des comités de réflexion, conseil culturel...

De plus en plus, du fait de la multiplication des esthétiques, des projets transdisciplinaires, des expérimentations artistiques, il est judicieux d'être en lien avec le tissu musical émergeant afin de pouvoir répondre aux attentes des publics et des artistes.

Nous pouvons prendre exemple sur des structures existantes où à venir.

LE FIL à St Etienne :

La Ville de Saint Etienne a confié à l'association « la Limace » la gestion du "Fil" pour les cinq années à venir.

Ce collectif réunit différentes structures culturelles stéphanoises et rhône-alpines dotées de compétences et de savoir-faire complémentaires en termes de diffusion, de programmation, de production, de formation et d'accompagnement d'artistes, de résidences et d'action culturelle...

Une quinzaine de structures comprenant associations, labels, producteurs, collectif d'artistes...

Un fonctionnement focalisé sur la relation tripartite : Conseil d'Administration - Salariés-Commissions

Trois commissions ont été constituées et doivent se réunir mensuellement et auront en charge l'organisation, la gestion du projet :

Commission programmation/diffusion animation

Commission coordination action culturelle, médiation et sensibilisation

Commission coproduction projets artistiques, partenariat

Le Jardin Moderne à Rennes :

Lieu ressources, lieu de vie, lieu de travail, le jardin Moderne est piloté par l'association « le Collectif » qui regroupe et fédère les acteurs du secteur musical sur le bassin rennais depuis plus de dix ans (plus de quarante associations adhérentes).

Il est composé sur 1200 m² d'une salle de concert de 200/300 places, d'un ECM et centre de ressources, d'une salle de réunion, d'un studio d'enregistrement, de 3 boxes de répétition, d'un local DJ et de quatre bureaux associatifs (en location) et d'un café culturel.

Deux commissions en son sein : Commission communication et Commission concerts

La co-gestion des salles de Musiques Actuelles n'est pas incompatible avec une direction artistique appuyé (directeur), elle est même essentielle pour cadrer les projets et développer une réelle dynamique constructive et partager l'usage de l'outil avec le tissu associatif.

Il faut appliquer un principe de complémentarité entre les équipements existants.

Un partenaire professionnel : Le CNV

L'assistance à la maîtrise d'ouvrage

Le CNV propose aux collectivités territoriales et aux porteurs de projets d'accompagner l'élaboration et la mise en œuvre de leurs réalisations architecturales. Du plus général au plus spécifique, les conseillers techniques du CNV peuvent éclairer l'équipe de maîtrise d'œuvre sur les choix déterminants en termes de conception, d'aménagement, d'équipement, et apporter à chacun les réponses adaptées.

Le CNV accompagne la sélection du maître d'œuvre. Il prend en compte les éléments spécifiques du terrain choisi, rédige le programme architectural et aide à la constitution du dossier et à la rédaction de l'avis public de concours. Il émet un avis technique pour la sélection des concurrents, analyse leur dossier, participe à la commission technique associée au jury. Par ses préconisations, il contribue à l'amélioration de l'esquisse.

Le CNV assiste l'élaboration du projet définitif en intervenant dans la constitution des avant-projets sommaire et définitif et dans la validation définitive du projet. Il aide à constituer les documents de consultation des entreprises.

CONCLUSION :

Cette contribution est juste une réflexion a chaud en réponse au projet de la Mairie de Toulouse. Elle mériterait un travail plus en profondeur devant les enjeux que représente ce projet de salle en centre ville.

Nous souhaitons ardemment que se constitue un comité de suivi ou de pilotage composé d'un certain nombre de représentants du secteur des Musiques Actuelles afin de mieux définir le projet et préfigurer l'équipement avant sa construction et son aménagement.

Avant Mardi en tant que Pôle Régional Midi-Pyrénées de Musique Actuelles, structure conseil, est disponible pour partager ses ressources internes et son expérience au service de ce projet.

Williams Bloch le 25 avril 2008